

d'une partie de sa viande de boucherie, et que la France consomme pour des millions de francs chaque année de fruits frais de provenance sud-africaine et même néo-zélandaise.

D'autres rapprochements plus étonnants encore suivront en modifiant de fond en comble les conditions dans lesquelles se font les approvisionnements d'à présent.

LA

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

Le rapport annuel de la Chambre de Commerce du District de Montréal, vient d'être distribué. Il comprend la liste des membres de la chambre, au nombre de près de 550; le rapport du président, M. Laporte; le rapport de M. Morin, représentant de la chambre à la commission du Havre, le rapport du secrétaire et enfin le rapport du trésorier.

En commençant par ce dernier, nous voyons avec peine qu'il constate un déficit de caisse de \$716.50 sur les opérations de l'année, plus un passif sous forme de comptes impayés, de \$200.61, c'est donc \$917.11 que la chambre a dépensés de plus que ses recettes. Pour expliquer ce déficit, il faut se rappeler que la chambre s'est installée cette année dans un local où elle est chez elle, situé au centre des quartiers d'affaires, qu'elle s'est mise, pour nous servir de l'expression populaire, à tenir maison et que son emménagement a nécessité des dépenses à faire une fois pour toutes, que l'on n'aura pas lieu de regretter. Les réparations à sa salle ont coûté près de \$700.00; elle a dû acheter pour \$150.00 de meubles; et elle a payé à la banque Hochelaga un ancien compte de \$205.00. Voilà le déficit; maintenant, comme elle a sous loué des bureaux pour une somme qui compense tout le loyer, et qu'elle n'aura à faire face qu'aux dépenses courantes, il est évident qu'elle pourra, cette année, non seulement joindre les deux bouts, mais payer une partie, sinon la totalité de ses dettes.

Surtout si les membres en retard voulaient bien se mettre en règle. Les dépenses courantes, suivant l'état, se montent à un peu plus de \$1,000 sans compter le loyer; or le montant des contributions reçues l'année dernière a été de \$1,667.50. Il n'y a qu'à le maintenir à ce chiffre pour mettre la chambre, en peu de temps, au-dessus de ses affaires.

Le rapport du secrétaire contient

un résumé des principales délibérations de la chambre et de son conseil. Comme nous avons tenu régulièrement nos lecteurs au courant de ces délibérations, au fur et à mesure qu'elles avaient lieu, nous ne croyons pas nécessaire d'y revenir.

Le rapport de M. Morin sur les travaux de la commission du Havre fournit des données très intéressantes sur le mouvement du port, aussi bien que sur les travaux exécutés pendant l'année par la commission dont il fait partie. Nous y reviendrons sous peu.

Nous tenons aujourd'hui à parler du rapport de M. H. Laporte, le président de la Chambre, qui est, sans contredit, la pièce de résistance de cette publication. C'est une exposition claire et sans amplification des travaux auxquels les membres du conseil de la chambre ont consacré, chaque semaine, un temps précieux dérobé à leurs affaires.

M. Laporte fait ressortir l'augmentation des membres de la chambre, en 1894, malgré que la cotisation ait été portée à \$5.00 par année au lieu de deux; il raconte succinctement les circonstances qui ont amené l'affiliation à la chambre de l'Association des Entrepreneurs, et la visite de la chambre à l'usine à sucre de Berthier.

Puis il entre dans de plus longs détails sur la démonstration faite par la chambre en l'honneur de M. le consul général de France à l'occasion du transfert à Montréal du consulat général pour le Canada. On voit que le désir de renouer les relations commerciales avec la France est un des sentiments les plus vifs de M. Laporte et de ses collègues.

La conférence intercoloniale tenue à Ottawa l'été dernier et l'influence qu'elle peut avoir sur le commerce extérieur du Canada, tiennent aussi une place importante dans le rapport qui se termine comme suit:

"J'aurais voulu, en terminant ces quelques remarques, vous tracer un tableau brillant de notre situation commerciale. Malheureusement, nous devons avouer que, bien que nous ne soyons pas dans une crise aiguë, il existe dans les affaires, en général, un état de dépression qui est le contre-coup de la crise qui sévit depuis deux ans aux Etats-Unis, et qui se fait aussi sentir fortement dans les pays d'Europe avec lesquels nous sommes en relation. En réalité, nous serions assez gênés, si les banques du Canada n'avaient pas depuis longtemps pris leurs mesures pour pouvoir supporter à temps le crédit public. Dans mon humble opinion, les embarras actuels ont pour cause réelle un surcroît de production industrielle dans presque tous les pays

du monde. Ajoutons à cela des surplus considérables de blé, de sucre et autres denrées de consommation quotidienne, et l'on admettra que, puisqu'il y a plus de marchandises qu'il est possible d'en consommer en un temps donné, il faut, pour que l'équilibre se rétablisse, diminuer la production. L'abaissement des prix à sa source dans la concurrence causée par l'excès de production; l'arrêt de production a rendu des millions de bras inactifs et ce ne sera que dans quelques mois, probablement, alors que la production s'équilibrera avec la consommation, que la confiance commencera à renaitre, que le capital circulera davantage, que les prix se relèveront et que l'on ne rencontrera plus dans nos rues des ouvriers en chômage, allant demander aux autorités du travail et un pain qu'ils auraient pu s'assurer avec un peu plus de prévoyance et d'économie pratiquées durant les années prospères.

La chambre de commerce a réélu, à l'unanimité, M. Laporte président pour un second terme et elle a eu cent fois raison. Car elle eût trouvé difficilement un homme de cette hauteur de vues, de cette expérience des grandes affaires et de cette science des problèmes économiques qui se posent de nos jours. Elle a eu raison, encore, parce que M. Laporte, pendant sa première année de présidence a mis en train un grand projet destiné à assurer à la chambre, la permanence de l'existence et à relever son prestige aussi haut que peuvent le rêver ses partisans les plus enthousiastes; nous voulons parler du projet de construction d'un édifice monumental appartenant à la chambre. Si chimérique que l'on trouve ce projet, à première vue, en ne tenant compte que des maigres ressources de la chambre, on a bientôt changé d'idée après quelques minutes de conversation avec M. Laporte sur ce sujet. La conviction toute seule avec laquelle il en parle, ébranle tout de suite le scepticisme de son auditeur. Et lorsqu'il vous a développé son plan et exposé ses moyens, on comprend qu'un tel homme, convaincu, énergique et résolu, pourrait faire un miracle, s'il fallait un miracle pour réaliser son projet.

Le 30 janvier, M. l'abbé Charest, missionnaire agricole, a donné à Dudswell, une conférence aussi instructive qu'intéressante. Il a touché plusieurs sujets, maistous importants pour le cultivateur: les cercles agricoles, l'industrie laitière, les dettes, les procès qui couvrent les maisons d'hypothèques et ne les rendent ni plus chaudes en hiver, ni plus étanches en été, la comptabilité agricole, cette chose importante inconnue de la plupart des cultivateurs et qui est le seul moyen de connaître où l'on en est, de savoir où l'on va, l'économie, la tempérance, la fuite du luxe, de l'oisiveté. Cette conférence pleine de conseils pratiques et de connaissances utiles fera un grand bien dans la localité.